



19 juin 2026

Les nouvelles de fin d'année

3. Démissions de profs : les CSS devront faire des sondages de départ

« Dès la prochaine rentrée, les CSS auront l'obligation de sonder systématiquement les motifs de départ des enseignants et de les communiquer au ministère », [a indiqué cette semaine le cabinet de la ministre de l'Éducation](#), Sonia LeBel. L'objectif est de freiner l'exode du personnel enseignant.

Québec s'était engagé il y a deux ans à recueillir le témoignage des enseignantes et enseignants remettant leur démission, mais aucune obligation n'était en place.

La Fédération des centres de services scolaires du Québec a préparé et diffusé au printemps dernier un outil pour guider les équipes de ressources humaines dans la mise en place d'entrevues de départ, mais le manque de personnel restreint le temps qui peut être consacré à cette collecte de données.

2. Une enquête sur la violence à l'école sera lancée cet été

La ministre de l'Éducation [a donné le mandat](#) à l'Institut de la statistique du Québec de réaliser « une enquête nationale afin de dresser un portrait complet » de la violence à l'école. Un des objectifs est de choisir une définition commune de la violence.

1. La vente de boissons énergisantes aux enfants de moins de 16 ans sera interdite

Un projet de loi interdisant la vente de boissons énergisantes aux enfants de moins de 16 ans [a été adopté](#) pendant les derniers jours de travaux de l'Assemblée nationale. La loi entrera en vigueur dans six mois pour permettre à l'industrie et aux commerçants de s'ajuster. La consommation de ces boissons peut avoir [des effets néfastes](#), particulièrement chez les jeunes.

La session parlementaire s'est terminée vendredi dernier et les travaux ne reprendront qu'après les élections provinciales, qui auront lieu le 5 octobre 2026.

Le top 3 des nouvelles prend une pause pour l'été et sera de retour en août pour la rentrée. Bonnes vacances!